

**COMPTE RENDU DES DELIBERATIONS prises par le  
SYNDICAT AUDOIS D'ÉNERGIES & DU NUMÉRIQUE  
Lors du BUREAU SYNDICAL DU 9 octobre 2024**

L'an deux mil vingt quatre, le neuf octobre à dix heures le Bureau Syndical du Syndicat Audois d'Énergies et du Numérique s'est réuni en présentiel dans les locaux du SYADEN à Carcassonne, sous la présidence de Monsieur Régis BANQUET.

Étaient présents les titulaires et les suppléants avec possibilité de vote :

AMIÉL Freddy, BANQUET Régis, CLERGUE Guy, COMBETTES Roland, LAPEYRE Alain, LUCIEN Gérard, MONIE Jean-Marie, MOUNIE Serge, QUAGLIERI Jean-Pierre, VERONIN-MASSET Jean-François.

Ont donné procuration :

Étaient absents ou excusés : ALBAREL Arnaud, BARO Hervé, CATHALA Caroline, NAVARRO ESTALLE Françoise, RIVEL Tamara, SGIAROVELLO Michel.

Étaient présents sans possibilité de vote :

Secrétaire de séance : LAPEYRE Alain

Le Président de séance, demande l'approbation du compte-rendu de la précédente séance. Il est approuvé à l'unanimité.

Monsieur le président ouvre le bureau syndical en présentant les points qui seront soumis aux votes lors du comité syndical du 22 octobre prochain.

Il demande aux vice-présidents que conformément à l'ordre du jour envoyé, les points sur les Finances seront présentés en fin de séance afin de pouvoir évoquer d'autres éléments sur ce domaine. L'assemblée approuve.

Monsieur le Président débute donc par les points « Pilotage & administration générale » :

1. Evènement de communication au Salon des Maires de France 2024

Sur ce sujet, les élus du Grand Narbonne informe que leur structure organise également ce même soir une soirée pour les élus de leur territoire.

2. Demande de participation financière du PNR de la Narbonnaise dans la perspective du Congrès national des Parcs Naturels Régionaux

Les Vice-présidents sont d'accord avec le montant de 1000€. Il sera annoncé et proposé lors du Comité syndical.

3. Proposition d'augmentation du capital de la SEM ELO
4. Création CAO ad hoc pour la centrale d'achat territoriale sur les Territoires Connectés

Pour la création de cette commission, le Président expose les noms envisagés pour la composition. Les Vice-présidents sont d'accord.

En l'absence de Mme Françoise NAVARRO-ESTALLE, les points relevant des Ressources Humaines sont présentés par les équipes encadrantes du SYADEN.

1. Renouvellement de l'assurance statutaire des agents au 01/01/2025,
2. Abrogation de la délibération sur le régime indemnitaire du 2 juillet 2024

La parole est laissée à Mr Guy CLERGUE, Vice-président de la direction des Territoires qui en l'absence de Mr Michel SGIAROVELLO expose les décisions relatives principalement aux programmations travaux et éclairage public.

1. Programmation « Electrification – ARTICLE 8 » 2025
2. Programmation « Eclairage Public 2024 » sur fonds propres – tranche 2
3. Programmation « Eclairage public » en portage groupé au titre du Fonds vert – t.2
4. Nouveau programme LUM'ACTEE
5. -Modification des conditions de la cession de parcelle à Castelnaudary

Mr Serge MOUNIE, Vice-président en charge de la Transition Energétique, expose les points associés, à savoir :

1. Approbation de la Mission Chaleur Renouvelable et du plan de financement prévisionnel
2. Approbation des délibérations de la SEM ELO relatives aux projets pour la réalisation d'un parc solaire PV au sol à TREILLES, pour la réalisation d'un parc éolien sur la commune de NEVIAN ainsi que les mises à jour des statuts pour les projets à St Frichoux et Pennautier
3. Décisions pour la SPL AREC Occitanie en lien avec l'augmentation de capital et la création d'une filiale dédiée

Concernant le point à l'ordre du jour de la direction Aménagement et usages Numérique, Mr Alain LAPEYRE, Vice-président, présente la décision suivante :

1. Avenant à la convention relative à l'utilisation des supports communs du réseau public d'électricité pour l'accueil des réseaux et infrastructures de communications électroniques

Pour terminer avec les points du prochain comité syndical, Mr Roland COMBETTES en charge des Finances présente les deux points relevant de sa délégation à savoir :

1. Décisions modificatives n°2 au budget principal et budgets annexes
2. Approbation des délégations conférées au Président au cours de l'exercice 2024

Monsieur le Président ajoute que pour le dernier bureau syndical de l'année, et avec le contexte budgétaire actuel et notamment avec les impacts à venir en projection de la loi des finances de l'Etat, il va être demandé aux directions du SYADEN de faire un état des lieux général pour permettre d'étudier toutes les pistes d'économies et d'optimisations pour l'exercice 2025.

La séance est levée à 12h00.

**Le Président  
Du Syndicat Audois d'Energies  
Et du Numérique  
Régis BANQUET**

